

## Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette

2 avril 2015 - 19h30

Ecole élémentaire 9 rue Tandou 75019 Paris

Réunion animée par **Jérôme AMORY**, Délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette et élu de l'arrondissement.



---

### ORDRE DU JOUR

- **Améliorer la propreté, un enjeu pour notre quartier**, en présence de **Sophie MINDAY**, adjointe au Maire en charge de la propreté
- **Les actualités de votre quartier** : Retour sur le Budget participatif
- **Questions diverses**

---

### PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF

En présence de Mahor CHICHE, adjoint au Maire en charge de la démocratie locale

Pour la première fois, les Parisiens ont pu déposer des projets pour le Budget Participatif. Les habitants se sont massivement saisis de l'opportunité puisque 5115 projets ont été déposés. Ces projets sont maintenant traités par les services de la Ville, qui étudient leur faisabilité. La Maire de Paris s'est engagée à ce que chaque projet reçoive une réponse dans un délai de 2 à 3 mois. Les projets qui n'ont pas été localisés de façon précise doivent l'être directement par les services. Les localisations impossibles font, elles, l'objet d'autres propositions.

L'édition 2015 comporte également une déclinaison à l'échelle de l'arrondissement, avec 3 millions d'euros pour le 19<sup>ème</sup>. Les Parisiens voteront donc deux fois : 5 projets Parisiens et 5 projets pour leur arrondissement. Le 19<sup>ème</sup> a reçu 288 projets, ce qui le place en seconde position, après le 12<sup>ème</sup> arrondissement. Une trentaine de projets émane des associations, et 24 projets ont été déposés par les Conseils de quartier. Le Conseil de quartier Bassin de la Villette a déposé deux projets, un projet de bagagerie, et un projet de réaménagement du quai de la Loire.

### Calendrier

- **15 janvier au 15 mars 2015** : ouverture de la plateforme « Madame la Maire j'ai une idée ». Les Parisiens déposent leurs projets.
- **Printemps** : expertise technique des projets pour sélectionner les projets soumis au vote. Les services de la Ville de Paris étudient chaque projet après un premier avis juridique et budgétaire.
- **Juin** : commission de recevabilité des projets
- **10 au 20 septembre** : vote des projets par les Parisiens. Tous les Parisiens peuvent voter pour les projets d'envergure parisienne. Pour les projets concernant uniquement le 19<sup>ème</sup>, les habitants du 19<sup>ème</sup> pourront voter, ainsi que les personnes qui y travaillent.

Dès la clôture du vote, il sera de nouveau possible de déposer des projets pour l'année suivante.

---

### AMELIORER LA PROPLETE, UN ENJEU POUR NOTRE QUARTIER

En présence de Sophie MINDAY, adjointe au Maire chargée de la propreté

La Ville actualise son plan de propreté et définit les cibles prioritaires, en fonction de la réalité quotidienne : certaines rues subissent plus de dépôts sauvages que d'autres ; pour d'autres rues, il s'agit

surtout de déjections canines ou d'urines. Certains Conseils de quartier ont effectué une marche exploratoire avec le service propreté afin d'identifier les points noirs. La réponse n'est pas toujours de nettoyer mais elle peut-être aussi d'aménager, de végétaliser.

Le quartier Bassin de la Villette est impacté par Paris-Plage, ainsi qu'une forte fréquentation aux beaux jours. Un dispositif spécial a donc été mis en place, avec plus de corbeilles, des sanisettes, des urinoirs et des colonnes à verre, ainsi que des grands containers jaunes pour les déchets recyclables. Une étude est en cours pour installer une colonne à verre semi enterrée au niveau de la rue Henri Noguères. Il est également prévu d'augmenter la fréquence de vidange des urinoirs, et nous aimerions trouver des solutions pour les femmes.

### **Présentation du fonctionnement des services**

A Paris, le service municipal de la propreté a pour missions essentielles :

- le nettoyage des voies publiques,
- la collecte des ordures ménagères,
- mais aussi le contrôle de l'application du règlement sanitaire départemental

Le service municipal de la propreté est « déconcentré », c'est-à-dire qu'il s'exerce au niveau de l'arrondissement. La Division propreté du 19<sup>ème</sup> est divisée en 3 grands secteurs : Nord, Centre et Sud. Le nettoyage du quartier Bassin de la Villette est pris en charge par les Ateliers Tanger et Jaurès. L'atelier est en quelque sorte la « base vie » des agents, d'où ils partent chaque matin pour aller nettoyer les rues.

Quelques chiffres pour la propreté du 19<sup>ème</sup> :

- 102 km de voies à nettoyer
- 204 km de caniveaux
- 5 marchés à débayer
- Plus de 7 620 pieds d'arbres à traiter

### **Le nettoyage de la voie publique**

La Division propreté du 19<sup>ème</sup> compte environ 300 agents. Une majorité d'entre eux assure le balayage des trottoirs, caniveaux, places, esplanades, etc. Un groupe plus restreint pilote des engins de nettoiyements (laveuses et aspiratrices).

Dans tout l'arrondissement, le balayage des rues a lieu de 3 à 7 fois par semaine. La fréquence de nettoyage est déterminée par le niveau de renouvellement des souillures. Plus une rue est salie, plus elle sera nettoyée, afin que les habitants puissent bénéficier d'un espace public de qualité.

Quant au lavage à haute pression, il a lieu au minimum 1 fois par semaine, et jusqu'à 2 ou 3 passages hebdomadaires. Outre les laveuses et aspiratrices, la Division dispose de petits camions appelés porters & jumpers qui assurent quotidiennement de multiples rotations pour effectuer la collecte des encombrants.

### **La Collecte des Ordures ménagères**

Elle est effectuée par l'entreprise Veolia, sous le contrôle de la municipalité. Pour rappel, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, la collecte s'organise comme suit :

- Bac vert : tous les jours de la semaine, de 6h à 13h30 (7h -14h30 dimanche)
- Bac jaune : deux fois par semaine : lundi/jedi, mardi/ vendredi ou mercredi / samedi
- Bac blanc : une fois par semaine : lundi ou mercredi

La collecte des déchets s'effectue aussi dans l'espace public, au moyen des corbeilles de rue. La Ville de Paris est en train d'équiper les rues d'un nouveau modèle de corbeilles, dit « Bagatelle ». Elles sont plus esthétiques, s'intègrent mieux à l'environnement, sont équipées d'éteignoirs pour les cigarettes, et sont conformes aux exigences Vigipirate.

Une collecte solidaire a été mise en place avec Emmaüs et Ecosystème, à retrouver tous les mois sur le marché de Joinville. Nous travaillons également à la création d'éco-points mobiles, avec des camions qui

pourront collecter les déchets particuliers, comme les batteries, les peintures, les toxiques etc., pour les Parisiens qui n'ont pas de voiture.

### **Un partenariat**

Des moyens humains et matériels très importants sont engagés par la municipalité parisienne pour assurer la propreté de nos espaces publics et collecter les très importantes quantités de déchets que nous produisons. Cependant, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de ces moyens. Il faut garder à l'esprit que la propreté repose sur un partenariat : le service Municipal de la Propreté doit s'engager à mieux nettoyer avec toujours plus d'efficacité et de rigueur. De leur côté, les habitants et visiteurs de Paris doivent s'engager à moins salir, veiller en commun à l'entretien de l'espace public, trier leurs déchets, effectuer des signalements lorsqu'ils constatent des dysfonctionnements dans l'espace public.

Il est important d'effectuer des signalements « en temps et en heure » et il existe pour cela plusieurs moyens :

- Application « Dans ma rue » à installer sur son Smartphone,
- Formulaire Internet sur Paris.fr
- Appel à la Division propreté du 19e au 01 53 72 54 00,
- Appel au 3975.

### **Les infractions**

L'amende de base est de 35€, et va passer à 68€. Un service dédié permet de contrôler les infractions « Propreté ». Il s'agit du Centre d'Action pour la Propreté de Paris. Le 19<sup>ème</sup> compte 6 agents. En 2015, nous verrons l'émergence des Brigades vertes, souhaitées par la Maire Anne Hidalgo.

**Samedi 23 mai**, la Ville de Paris organise l'opération « **Paris, fais toi belle** ». Dans le 19<sup>ème</sup> elle aura lieu sur le bassin de la Villette et permettra aux habitants, aux agents de la Division propreté et à ceux du Service des Canaux, de nettoyer ensemble le bassin et ses abords.

### **Questions/remarques**

**J'ai effectué un signalement pour une corbeille toujours pleine au 146 rue de Crimée mais je n'ai pas vu d'évolution.**

Vous aviez demandé le déplacement d'une corbeille. Nous allons maintenant demander aux inspecteurs du Centre d'Action pour la Propreté de Paris de surveiller et verbaliser le cas échéant.

**Pourquoi une ville comme Grenoble est elle propre alors que Paris ne l'est pas ?**

Paris est une ville d'une exceptionnelle densité. C'est également une question de mauvaises habitudes. Il nous faut maintenir un juste équilibre entre la prévention et la sanction afin d'amener les comportements à changer.

**Il n'y a pas assez de corbeilles, notamment rue Vincent Scotto**

On trouve des corbeilles tous les 100 mètres. Nous allons vérifier ce qu'il en est pour la rue Vincent Scotto.

**Pourquoi les agents ne sont ils pas cantonnés à un secteur particulier ?**

Le cantonnement à un secteur défini a été bouleversé régulièrement. Aujourd'hui, on revient à un système de fidélisation des agents, mais sur la base du volontariat uniquement. Ce fonctionnement permet de responsabiliser et de fidéliser les agents. Mais il faut éviter le phénomène de lassitude.

**Sur le bassin, les containers à verre sont trop reculés et donc trop peu visibles**

Ils ont été reculés à la suite d'un incident : un groupe de personnes était parvenu à pousser le container dans l'eau.

**Pourquoi ne pas mettre en place une collecte d'encombrants comme cela se fait dans d'autres villes ?**

Cela ne paraît pas tenable dans une ville comme Paris, et le système actuel est très fluide et très simple.

**Des toilettes près du bar Ourcq sont installées pour Paris Plage : peuvent-elles être laissées tout l'été ?**  
C'est une bonne idée, nous allons demander à prolonger le dispositif.

**Y'a-t-il une tolérance vis-à-vis des graffitis rue Henri Noguères ?**

Il n'y a pas de tolérance spécifique, mais l'idée est tenace. Ces graffitis posent problème car le mur se trouve en face d'une crèche et d'une école maternelle, et les vapeurs entrent par les fenêtres, obligeant les établissements à condamner les fenêtres aux beaux jours. Mais le mur est privé et la Ville ne peut pas intervenir. Nous proposons donc de faire passer le message suivant : oui aux graffitis, mais hors du temps de présence des enfants.

**La corbeille de l'entrée du métro est toujours débordante, avec des sacs pleins à même le sol.**

La corbeille appartient à la RATP, qui ne dispose pas de containers. Ils déposent donc les sacs dehors, juste avant le passage de Véolia qui collecte les déchets. La présence des sacs est donc limitée à un temps très court.

**Notre quartier est loin d'être plus sale que d'autres. Nous pourrions créer des consignes pour les canettes afin de les réutiliser, on sait aujourd'hui en faire beaucoup de choses.**

En effet, les parisiens ne sont pas très bons en termes de valorisation des déchets, il reste beaucoup de choses à faire.

**La place de l'Edit de Nantes est très sale en raison d'un phénomène de vent qui rapporte les déchets dans un coin, il faudrait penser à un réaménagement pour éviter cet effet.**

Le projet pourrait être porté lors de la prochaine édition du Budget Participatif, n'hésitez pas à solliciter le Conseil de quartier à ce sujet.

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

